



Dunkerque & vous

L'information municipale | **Mai 2020** | # HORS SERIE



Notre ville à l'heure du déconfinement



Ville de Dunkerque

www.ville-dunkerque.fr

• p.6-7

Un retour à l'école dans le respect des règles sanitaires

• p.8-9

Les Dunkerquois ont retrouvé leur plage

• p.18-19

Relancer la machine économique

Sommaire

Spécial Déconfinement

- Retour en images p. 4-5
- Un retour à l'école dans le respect strict des règles sanitaires p. 6-7
- Les Dunkerquois ont retrouvé leur plage ! p. 8-9
- Priorité à la marche à pied et au vélo ! p. 10-11
- Des «bons gestes» à respecter dans les autobus p. 12
- Des consultations sécurisées au centre hospitalier p. 13
- Retour sur la production et la distribution des masques p. 14-15
- Une méga-déchetterie temporaire mise en service p. 16
- Les services culturels rouverts depuis le 18 mai p. 17
- Relancer la machine économique ! p. 18-19

Magazine de la Ville de Dunkerque
Hors série - Spécial Déconfinement - Mai 2020

Directeur de la publication : Patrice Vergriete. Réalisation : direction de la Communication de la ville de Dunkerque (03 28 26 26 39). Rédacteur en chef : Christophe Salengro. Rédaction : Pierre-Olivier Cayez, Marion Dufay. Mise en page : Hélène Geslin. Photos : Jean-Louis Burnod, Bastien Créqui, Nicolas Hequet, Pierre Volot sauf mention particulière ou libre de droits. Tirage: 53 000 exemplaires. Prix de vente: 1,52 €. Impression: Imprimerie Mordacq, Aire-sur-la-Lys. ISSN: 1261-856X. Aucun article du «Dunkerque & vous» ne peut être reproduit sans l'autorisation du comité de rédaction.



Édito

Réussissons ensemble le déconfinement !

Après deux mois de confinement, nous avons été autorisés à reprendre progressivement nos activités. Je veux saluer le grand sens de la solidarité qui a été le nôtre pendant cette période délicate. Merci à tous les professionnels en première ligne comme à toutes les initiatives solidaires, merci à chacune et chacun d'entre vous d'avoir respecté les contraintes drastiques qui s'imposaient à nous. L'amorce d'un retour à la vie normale ne signifie pas pour autant la fin de l'épidémie. Nous devons maintenir notre vigilance et respecter les règles d'adaptation à cette nouvelle réalité sanitaire, décidées collectivement via une consultation numérique aux plus de 2 500 contributions : merci à tous les participants ! Cette participation riche et soutenue doit nous permettre de réussir ce déconfinement et de réduire le risque de seconde vague tant redouté.

“ Je veux saluer le grand sens de la solidarité qui a été le nôtre pendant cette période délicate. ”

Afin de parvenir à cet objectif, le service public de proximité s'est lui-aussi adapté pour vous faciliter le quotidien. Là encore, nous sommes aux côtés des habitants comme des acteurs économiques du territoire. Pour les premiers, nous avons initié un grand plan vélo, nous simplifierons la collecte des ordures ménagères et nous rouvrirons progressivement tous les équipements publics avec des nouvelles normes de sécurité. Pour les seconds, nous construisons ensemble le soutien apporté pour que l'emploi local ne pâtisse pas de la période d'arrêt due au confinement. Par le passé, les Dunkerquois ont fait preuve tant de fois de résilience face aux crises économiques ou sanitaires. Avec la solidarité locale qui caractérise l'esprit de ce territoire, nous réussirons ensemble à repartir de l'avant !

Patrice Vergriete
maire de Dunkerque,
président de la Communauté urbaine



Chronologie des dispositions prises par la Ville en vue du déconfinement

7 avril

Appel à la mobilisation du territoire pour la fabrication de 200 000 masques en tissu lavables et réutilisables pour une distribution aux habitants de la Communauté urbaine. Annonce d'un dispositif de soutien scolaire activé durant les vacances d'été en lien avec l'Éducation nationale.

27 avril au 3 mai

Mise en place de la consultation citoyenne sur la plateforme numérique www.vivre-ensemble.com afin de définir avec les habitants les premières solutions pour vivre après le déconfinement. Plus de 2 500 contributions y sont déposées par des habitants et étudiées par la CUD et la Ville.

28 avril

Début de la campagne de distribution des masques mise en place par la Ville et la Communauté urbaine. Le 10 mai, les foyers dunkerquois avaient tous reçu la visite des agents de la Ville.

11 mai

Mise en place par la Communauté urbaine

d'une aide forfaitaire à l'achat d'un vélo neuf de 80 € ou de 150 € (pour les personnes à faible revenus) dans la limite maximale de 100 % du prix du vélo.

12 mai

Ouverture d'une méga-déchetterie dans la zone industrielle de Petite-Synthe au 730 rue Vancauwenberghe.

L'accès à cette installation temporaire est possible du lundi au samedi, de 8 h 30 à 14 h 30, sans rendez-vous pour les particuliers.

Réouverture des marchés dunkerquois dans un format adapté aux nouvelles normes sanitaires.

Le marché de Malo-les-Bains fonctionne désormais toute la journée pour pouvoir accueillir l'ensemble des commerçants tout en respec-

tant l'espacement entre les étals. À Dunkerque-Centre, le marché est réorganisé avec des entrées et sorties distinctes.

14 mai

Reprise de l'école pour les petits Dunkerquois des classes de CP, CE1 (REP+) et CM2.

16 mai

La plage et la digue de nouveau accessibles au public suite à une dérogation obtenue par Patrice Vergriete auprès du préfet du Nord.

25 mai

Reprise de l'école pour les petits Dunkerquois des classes de CE1, CE2 et CM1. Réouverture des maisons de quartier.

❶ Parmi les symboles dunkerquois du déconfinement, le stade d'athlétisme Kathrine-Switzer a rouvert ses portes. Les Dunkerquois ont en effet été nombreux à exprimer leur besoin de respirer, à l'occasion de la consultation citoyenne lancée en ligne à l'initiative de Patrice Vergriete.



❷ Peu à peu, le centre-ville de Dunkerque retrouve son âme, avec le retour des badauds. Rappelons que la sortie de confinement doit s'accompagner du respect essentiel des gestes barrières. Nombreux sont d'ailleurs les Dunkerquois à porter un masque : simplement conseillé dans l'espace public, il est obligatoire dans les transports en commun et dans de nombreux cas, là où les règles de distanciation physique sont plus difficiles à respecter.



❸ Jeudi 14 mai, les CP, CEI inscrits en REP+ et CM2 ont repris le chemin de l'école. À Dunkerque, municipalité et Éducation nationale ont travaillé en étroite collaboration pour sécuriser autant que possible ce retour en classe. Les autres sections rentreront le 25 mai.



❹ Crise sanitaire oblige, la cérémonie du 8-Mai s'est tenue à huis-clos. Patrice Vergriete, premier magistrat, a honoré le devoir de mémoire de l'ensemble des Dunkerquois, en se recueillant au pied du cénotaphe du beffroi.

❺ Équipés de masques ou de visières, les agents municipaux des espaces verts ont repris leur mission au service du cadre de vie dès le lundi 11 mai, premier jour de déconfinement.



❻ La 3^e édition du Fashion Week-end s'est déroulée du 5 au 9 mai... sur la toile ! Grâce au soutien de la Ville, une douzaine d'enseignes ont organisé des micro-défilés au sein de leurs boutiques, retransmis en direct sur les réseaux sociaux. L'initiative a permis de déclencher des rendez-vous VIP, avec des clients reçus un à la fois.



❼ En s'adaptant une nouvelle fois aux conditions sanitaires, la municipalité a permis la réouverture des marchés de Dunkerque, dès le 6 mai. Et c'est un peu de vie qui reprend au cœur de chacun des quartiers de la ville !



❽ Depuis le 12 mai, la CUD a ouvert une méga déchetterie dans la zone industrielle de Petite-Synthe. Plus de 450 véhicules ont été enregistrés dès la première matinée ! Les particuliers sont accueillis du lundi au samedi, de 8 h 30 à 14 h 30.

Un retour à l'école dans le respect strict des règles sanitaires

Après plus de deux mois à la maison, les petits Dunkerquois ont retrouvé le chemin de l'école. Accueil échelonné, marquage au sol, zones d'attente, réaménagement des cours de récréation, tout a été pensé par les services municipaux pour permettre aux jeunes élèves de respecter au mieux les nouvelles normes sanitaires.



Avant même de franchir les grilles de l'établissement, les marques peintes en rouge sur le sol indiquent aux enfants les distances à respecter et les nouvelles règles à suivre. À Dunkerque comme dans beaucoup de villes de France, les élèves des classes de CP et de CM2 ainsi que ceux de CE1 situés en réseau d'éducation prioritaire ont repris le chemin de l'école le 14 mai, rejoints le 25 mai par les élèves des classes de CE1, de CE2 et de CM1. Une rentrée en deux temps qui a permis aux plus petits de prendre leurs marques.

Des zones de circulation dans les écoles

Dès l'annonce par le Président de la République de la réouverture des écoles, les services de la Ville ont tout mis en œuvre pour que cette reprise soit organisée dans les meilleures conditions de sécurité pour les enfants, dans le respect du cadre sanitaire national très

strict communiqué par le gouvernement. Afin d'assurer les règles de distanciation physique dans les groupes scolaires, les élèves de CP ont été majoritairement accueillis dans les écoles maternelles laissées vacantes. Pour les écoles ne disposant pas des locaux nécessaires, la Ville a mis à disposition ses équipements municipaux (comme les bibliothèques de quartier ou les mairies) afin d'ouvrir de nouvelles salles de classe à proximité.



Des parcours dans les écoles

Des parcours fléchés et des sens de circulation ont été matérialisés dans les couloirs des établissements afin d'éviter les croisements des élèves et garantir ainsi au mieux le respect des gestes barrières. De la même façon, les toilettes et les cours de récréation ont été réaménagés.

Enfin, les entrées et sorties d'école ont été échelonnées dans le temps et différenciées en fonction du niveau des en-

fants pour éviter des regroupements trop importants. Présentées aux représentants des parents d'élèves lors de conseils d'école extraordinaires, ces différentes mesures ont pu être rapidement mises en œuvre grâce à la collaboration de l'Éducation nationale.

La restauration scolaire repensée

Si les accueils périscolaires ont été maintenus, la Ville a dû entièrement repenser son service de restauration scolaire : les repas sont désormais servis à table en plateaux froids individualisés, soit dans les salles de classe pour pouvoir disposer d'un maximum d'espace, et ainsi bien séparer les enfants, soit à la cantine dans le respect des règles de distanciation physique (un enfant par table). Des autocollants ont d'ailleurs été placés sur les tables afin de permettre aux élèves de bien se repérer dans l'espace.

Pas d'école pour les élèves de maternelle

Le maire de Dunkerque a décidé de ne pas rouvrir les écoles maternelles. « *Le respect par tous des gestes barrières, la distanciation d'au moins un mètre entre les enfants dans tout l'établissement, le lavage des mains régulier, notamment à chaque fois que l'enfant touche un objet potentiellement contaminé, le fait de veiller par exemple à ce que les enfants ne puissent pas jouer ensemble ou échanger des objets...* Aujourd'hui, dans l'état actuel de nos moyens matériels et humains, je considère que ces dispositions ne sont pas applicables aux plus jeunes enfants, dans les classes de maternelle. J'ai donc décidé, en responsabilité, de ne pas rouvrir ces classes de maternelle à Dunkerque », a indiqué Patrice Vergriete. « *Pour autant nous mettons en place un service d'accueil municipal pour les enfants des personnels prioritaires non scolarisés.* »

Pour les enfants non scolarisés des personnels prioritaires

Le service d'accueil municipal des enfants des personnels soignants assuré conjointement par des enseignants et des agents de la Ville depuis le 16 mars, s'est élargi dès le 14 mai. Si vous estimez rencontrer des difficultés pour la garde de votre enfant en maternelle, la Ville, dans la limite de ses capacités d'accueil, étudiera avec bienveillance chaque situation individuelle dans le cadre d'une commission qui se réunira tous les deux jours. Les personnels indispensables à la gestion de la crise et à la continuité du service public resteront prioritaires.

• Vous pouvez dès à présent faire part de vos difficultés de garde pour vos enfants à l'adresse enfance@ville-dunkerque.fr.

En bref

➔ Pour les tout-petits

Les sept multi-accueils de l'ADUGES tout comme la crèche familiale, rouvrent leurs portes dès le 18 mai. Pour chaque structure, un plan d'accueil et de circulation et un protocole de fonctionnement ont été déterminés, ainsi qu'une organisation répondant aux normes Covid-19 de la protection maternelle et infantile. Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, les enfants sont accueillis en groupes de vie de 10 enfants, dans des espaces dédiés pour chaque groupe, sans croisement d'enfants, ni de salariés. L'encadrement a été renforcé pour assurer les actions supplémentaires liées à l'hygiène, et toujours avec la spécificité de l'ADUGES qui propose un taux de diplômés dans les équipes supérieur à la réglementation.

ensavoir+

Service d'accueil du jeune enfant, tél. 03 28 59 69 36

➔ Les accueils de loisirs enfance



Bon à savoir : l'ADUGES met en place des accueils de loisirs pendant les vacances de juillet et août pour les enfants de 3 à 17 ans.

Des pré-inscriptions sont d'ores et déjà possibles en ligne sur le site www.aduges.org. Sachez enfin que les haltes-garderies de l'ADUGES rouvriront leurs portes au public à partir du lundi 25 mai.

ensavoir+

www.aduges.org



Interdites d'accès depuis la mi-mars, plages et digues sont de nouveau accessibles depuis le 16 mai, suite à une dérogation obtenue par Patrice Vergriete auprès du préfet du Nord, préfet des Hauts-de-France.



Dans le sens Leffrinckoucke - Grand Large, vous marchez sur la partie carrelée de la digue.



La pratique du jogging et du vélo est autorisée non stop sur la digue à l'est du poste de secours de l'avenue de la Mer.



Dans le sens Grand Large - Leffrinckoucke, vous marchez sur la chaussée.



La pratique du jogging et du vélo est interdite entre 11 h et 19 h à l'ouest du poste de secours.



Les chiens sont les bienvenus partout sur la digue mais tenus en laisse courte.



La pratique de la pêche en bord de mer et des sports nautiques individuels est de nouveau possible.



Les Dunkerquois ont retrouvé leur **plage** dès le 16 mai !

Elle leur manquait terriblement et avait été le principal sujet évoqué par les Dunkerquois sur la plateforme [Vivre-ensemble-apres.com](https://vivre-ensemble-apres.com), lors de la mobilisation citoyenne lancée du 27 avril au 3 mai par la Communauté urbaine. La plage est de nouveau ouverte à la promenade et aux loisirs nautiques. Mais attention, il ne s'agit que d'une période d'essai de 15 jours qui débouchera soit sur un retour en arrière, c'est-à-dire une nouvelle fermeture de la plage, soit sur un maintien, voire un élargissement, des conditions d'usage du bord de mer. Tout dépendra de notre

sens de la responsabilité individuelle et de notre capacité collective à respecter les règles.

Le bonheur des plaisirs simples

Faire une digue, courir au bord de l'eau, savourer un cornet de glace, apprécier un coucher de soleil ou un bain de mer vivifiant... autant de plaisirs simples retrouvés, après la liberté de circuler effective à l'issue du déconfinement. Et que dire de cette balade en paddle ou en planche à voile, de ces arabesques dessinées par les kitesurfs et de ces randonnées de longe-côte (en indivi-

duel) qui font le sel du littoral dunkerquois ! Il n'en demeure pas moins que la pratique du bord de mer est soumise, comme ailleurs, au respect de la règle de la distanciation physique.

Deux sens de circulation sur la digue

Sur la digue, par exemple, aucun rassemblement de plus de 10 personnes n'est toléré et les flux de piétons sont strictement séparés en deux sens de circulation. Deux secteurs sont à distinguer. Sur la partie « dense » de la digue (comprise entre la passerelle du Grand

Large et le poste de secours de l'avenue de la Mer), les promeneurs allant en direction de la passerelle marcheront sur la digue. Ceux déambulant en direction de Leffrinckoucke marcheront quant à eux sur la chaussée, située juste devant les façades des restaurants. Pour la partie de la digue située à l'est du poste de secours, une ligne blanche tracée au sol sur la partie carrelée sépare le flux des piétons. Là, comme vous le feriez sur nos routes en tant qu'automobiliste, vous êtes invités à toujours circuler à droite de la ligne de séparation. Pour aider les promeneurs à respecter ces sens de circula-

tion, de nombreux panneaux et marquages au sol ont été déployés tout au long de la digue. Afin d'apaiser les flux, le jogging et la circulation des vélos, roses et autres trottinettes sont interdits, entre 11 h et 19 h, à l'ouest du poste de secours de l'avenue de la Mer. Les chiens, quant à eux, sont impérativement tenus en laisse courte sur toute la digue. En ce qui concerne les toilettes publiques, habituellement ouvertes à partir de juin, elles sont d'ores et déjà en service afin de permettre aux personnes de se laver les mains.

La mer, le sable et ... les glaces !

Les caméras de vidéoprotection permettent de s'assurer d'une affluence conforme avec les règles de distanciation et de dissiper les regroupements par le biais de la police, de médiateurs et d'animateurs recrutés pour la circonstance, ou des haut-parleurs des postes de secours. Un affichage en entrées de digue rappelle les sens de circulation et les bons comportements à adopter, tout en demandant aux usagers de limiter leur temps de présence sur le site. Concernant les commerces, glaciers et commerces de vente à

emporter, ils sont accessibles avec des couloirs de files d'attente matérialisés de manière à garantir la distanciation.

Une liberté retrouvée

La distanciation physique est également de mise sur la plage, où les activités sportives de type beach-volley, football, trampolines et autres jeux de plage sont interdites jusqu'à nouvel ordre, de même que les portiques de jeux pour enfants qui ne seront pas installés cet été. Le jogging est également prohibé sur le sable de 11 h à 19 h à l'ouest du poste de secours de l'avenue de la Mer. Et si la bai-

gnade est autorisée, il n'est pas question de bronzer sur sa serviette de bain. Sur le sable aussi, une présence humaine importante - police municipale, CRS et maîtres-nageurs sauveteurs, animateurs et éducateurs des services municipaux, partenaires associatifs, médiateurs de plage - se tient prête à rappeler, le cas échéant, les gestes barrières afin que chacun puisse profiter en toute sécurité de cette liberté retrouvée. Car nos plages sont suffisamment larges pour que chacun puisse y trouver son bonheur !

Priorité à la marche à pied et au vélo !

Le bus gratuit a connu un formidable succès populaire dès son lancement, 7 jours sur 7, en septembre 2018. Crise sanitaire oblige, il nous faut rééquilibrer nos modes de déplacements, en sachant que les bus ne pourront pas accueillir autant de passagers simultanément qu'auparavant.

A lors, bien sûr, il y a la voiture avec ses bouchons, sa pollution et sa quête de places de stationnement. Et si la marche à pied et le vélo prenaient le relais en ces jours printaniers ? Après deux mois de confinement, voilà une belle occasion de se remettre en mouvement, de respecter plus naturellement les gestes barrières et de voir la ville sous un nouvel angle. C'est particulièrement vrai pour les collégiens et les lycéens auxquels la Communauté urbaine offre la possibilité d'acheter un vélo à

moindre prix et pour certains d'entre eux, prêter gratuitement un Dk'vélo pour les trajets du quotidien. Pourquoi ne pas suivre l'exemple de nos ados, guidons en mains ? D'autant plus que la subvention d'achat d'un vélo s'adresse à tous les âges ! Vous avez été nombreux à évoquer la place de la bicyclette dans la ville lors de l'appel à idées lancé par le maire sous le titre « Vivre ensemble après ». C'est l'occasion ou jamais de passer de la parole aux actes et de se lancer !



➡ 50 € de l'État pour réparer votre vélo



Si vous souhaitez remettre votre bicyclette en état, rendez-vous chez un réparateur agréé pour réparer chaîne, freins, pneus et autre dérailleur. Le professionnel sera payé directement par l'État dans la limite de 50 €. Si la facture dépasse ce montant, vous n'aurez à régler que le « reste à charge ». Les réparateurs agréés sont listés sur la plateforme coupdepoucevelo.fr.

80 € ou 150 € pour acheter un vélo !

Bon pour la santé et pour l'environnement, le vélo constitue un excellent moyen de déplacement dans une agglomération dunkerquoise où plus de la moitié des trajets en voiture ne dépassent pas les cinq kilomètres. C'est pourquoi, la Communauté urbaine lance une aide forfaitaire à l'achat d'un vélo neuf de 80 € ou de 150 € (pour les personnes à faibles revenus) dans la limite maximale de 100 % du prix du vélo. Vous pouvez dès à présent retirer un dossier à l'hôtel communautaire ou aux accueils des mairies, ou le télécharger sur les sites Internet www.communaute-urbaine-dunkerque.fr et www.vivre-ensemble-apres.com.

Pour bénéficier de cette offre, il faut être âgé au minimum de 11 ans et acheter son vélo (de tous types) entre le 11 mai et le 31 décembre 2020 dans un commerce de l'agglomération dunkerquoise. Renseignements complémentaires à voirie@tud.fr ou au 03 28 25 92 70.

Des Dk'vélos en prêts gratuits

Dans le même temps et pour respecter les règles sanitaires, le service Dk'vélos est suspendu jusqu'au 31 décembre 2020. 300 cycles sont mis à disposition, en priorité, des collégiens, lycéens et plus généralement des personnes à faibles revenus dans le cadre

d'un prêt longue durée gratuit. Les personnes intéressées peuvent contacter DK'Bus au 03 28 59 00 78 ou sur www.dkbus.com. Il a également été décidé qu'une concertation sera lancée dès septembre avec les nombreux habitants qui se sont exprimés dans l'appel à idées sur le thème des parcours et itinéraires cyclables en ville, les modes de stationnement et sur la mise en œuvre de solutions innovantes en matière de services et d'aménagements. Cette démarche, menée sous l'égide de la Maison de l'environnement, permettra d'accélérer le développement du Plan Vélo de la Communauté urbaine.



Des points de lavage des mains pour les piétons

Les piétons doivent se déplacer en respectant les gestes barrières et en gardant systématiquement une distance d'un mètre avec les autres personnes. Sachez également que des ambassadeurs des gestes barrières seront déployés dans l'espace et les équipements publics, pour rappeler, de manière pédagogique et parfois ludique, les nouvelles règles de vie collective.

La Ville a également lancé un inventaire complet des points de lavage de mains sur les espaces publics et dans les équipements municipaux avec l'objectif de développer cette offre le plus rapidement possible. La Ville travaille



également au déploiement de lave-mains de type « chantiers » ou « événementiels » et de bornes désinfectantes sur les principaux sites de rencontre, à proximité des marchés et sur les pôles de transport en commun. En attendant, les toilettes Saint-Éloi ont rouvert en centre-ville, tandis que les moyens sanitaires seront doublés sur la digue en juillet et août.



Des « bons gestes » à respecter dans les autobus

Les autobus ont retrouvé leurs horaires habituels, le 11 mai, avec 10 minutes de fréquence sur les lignes Chrono et les horaires de période scolaire sur les autres lignes. Il n'en demeure pas moins que chacun d'entre nous doit réapprendre à utiliser le bus. Le vivre ensemble repose sur l'adoption des nouveaux « bons gestes » tant à bord des véhicules qu'aux arrêts.

Port du masque obligatoire à bord

C'est ainsi que la montée se fait par les portes du milieu et la descente par les portes arrière, en sachant que le poste de conduite reste confiné. Le port du masque est obligatoire pour tous à bord des bus car il y est difficile de respecter les règles de distanciation physique. Des contrôles de police sanctionneront les contrevenants. Par ailleurs, des distributeurs de gel hydroalcoolique ont été installés pour que chaque voyageur puisse se dé-

sinfecter les mains tant à la montée qu'à la descente. Des mesures sont également prises pour assurer une distance entre les usagers dans les bus. Un siège sur deux n'est plus disponible afin d'éviter une trop grande promiscuité. Des pastilles disposées au sol guident le placement afin d'éviter les contacts, tandis que des annonces vocales et visuelles rappellent régulièrement les bonnes pratiques à adopter.

Un guide reprenant l'ensemble de ces bons gestes sera distribué par des ambassadeurs de DK'Bus aux trois pôles d'échange dont celui de la gare, ainsi qu'aux portes des établissements scolaires. Il est également disponible sur les réseaux numériques dkbus.com, appli [dkbus live](http://dkbuslive.com), réseaux sociaux...

De même, les usagers seront informés des heures de pointe pour que ceux qui peuvent décaler leur déplacement le fassent. Aux Pôles d'échange et arrêts

de forte affluence, une signalétique au sol a été mise en place afin d'organiser l'attente et, pour éviter tout croisement, priorité absolue est donnée aux personnes qui descendent du véhicule. Sachez encore que les bus sont désinfectés plusieurs fois par jour aux terminus et que pour la

rentrée de septembre, une application donnera le taux de remplissage des véhicules en temps réel.

ensavoir+
Tél. 03 28 59 00 78
dkbus.com

À SAVOIR

➔ Le stationnement auto à nouveau payant

Avec la réouverture des commerces (hormis les cafés, bars et restaurants) le 11 mai, la tarification du stationnement est revenue à la normale en centre-ville. Rappelons que les automobilistes bénéficient de 20 minutes de gratuité pour le stationnement en voirie et deux heures gratuites dans les parkings Bibliothèque, Centre Gare et Cours François-Bart. Le stationnement est également gratuit le samedi dans les zones repérées par un smiley jaune sur les horodateurs.

Des consultations sécurisées au centre hospitalier



Après avoir été en première ligne face à la pandémie, le centre hospitalier s'est mis en ordre de marche pour le passage au déconfinement. Son hall a ainsi été aménagé pour éviter un nombre de patients trop important dans les salles d'attente dans le cadre de la reprise des consultations. À l'entrée de l'hôpital, chaque consultant bénéficie d'une prise de température au thermomètre laser, reçoit un masque chirurgical et doit se frictionner les mains avec du gel.

Il en va de même sur le lieu de la consultation et à la sortie. Quant aux visites, elles demeurent interdites, sauf situations exceptionnelles.

Prêt pour une deuxième vague

Dix personnes sont encore hospitalisées pour cause de Covid-19, dont sept en réanimation. La capacité pour ces patients Covid est passée à 14 lits en réanimation et à 14 lits également en unité conventionnelle, en sachant que le CHD peut monter en puissance très rapidement en cas de deuxième vague. Depuis début mars, ce sont au total près de 1 300 personnes qui ont été accueillies aux urgences pour une suspicion de

Covid. Plus de 400 hospitalisations ont été enregistrées, dont 62 en réanimation. Au total, 224 patients ont été diagnostiqués Covid-19 et 35 d'entre eux sont malheureusement décédés.

Quant aux Charmilles, l'EHPAD de l'hôpi-

tal, l'ensemble des 244 résidents a été testé. Près d'une soixantaine s'est révélée positive, cinq résidents sont malheureusement décédés et huit présentent encore des symptômes.

➔ Une unité de test Covid-19 ouverte aux Stades de Flandres

Une unité de tests Covid-19 vient d'être mise en place aux Stades de Flandres en lien avec le laboratoire Biopath. Elle permet aux personnes qui ont des symptômes de venir se faire tester sur prescription médicale.

La sécurité sanitaire est optimale à la fois pour les patients et pour les professionnels qui procèdent aux prélèvements. Cette unité évite notamment d'avoir des patients suspectés de

Covid dans les salles d'attente des laboratoires.

L'unité COVID-19 reste vigilante

Mise en place le 23 mars pour éviter une saturation des capacités médicales et hospitalières, l'Unité COVID-19 est aujourd'hui en sommeil dans les locaux des Stades de Flandres. Rappelons que cette consultation dédiée au Covid-19 a accueilli plus de 600 patients sur rendez-

vous, avec le concours des acteurs médicaux dunkerquois que sont SOS Médecins et les Maisons Médicales de Garde ainsi que le soutien logistique de la Ville. Reste qu'elle est prête à reprendre du service en cas de rebond de la pandémie : « Nous avons juste fermé la porte des locaux à clé, explique Thierry Mraovic de SOS Médecins. Tout est prêt et nous sommes mobilisables à tout moment ».

Plus de 34 000 masques en tissu made in Dunkerque !

28 kilomètres d'élastique, 3,5 kilomètres de tissu et 3 400 bobines de fil... Grâce à la générosité et à la mobilisation des habitants, l'agglomération dunkerquoise a relevé le défi lancé par Patrice Vergriete : fournir un masque à chaque habitant de la CUD ! Sur les 200 000 masques nécessaires, plus de 34 000 ont été confectionnés grâce aux seules ressources du territoire : quelque 700 couturiers et couturières bénévoles, soutenus par l'activité d'entreprises investies, comme la Société dunkerquoise ou Bubble tree.

Une organisation exceptionnelle

Afin d'approvisionner au plus vite toutes "les petites mains" volontaires, la Ville a mis en place des kits prêts à coudre permettant de confectionner chacun 50 masques en coton doublé. L'Atelier cou-



ture du CCAS s'est chargé de ce travail depuis l'école Kléber, tout comme les salariés de l'École municipale d'arts plastiques, qui ont œuvré à la découpe du tissu. Également à souligner, les initiatives particulières d'habitants motivés par les seules valeurs de générosité

et de solidarité.

La distribution au domicile des couturiers a débuté le 14 avril et les premiers masques ont été collectés et livrés avant la fin avril. Un véritable petit exploit !

L'EMAP taille patron !



gnants de la structure ont en effet préparé 200 kits, permettant chacun la confection de 50 masques ! « *Nous avons des stocks de tissu, que nous avons coupé en 20 x 20*, explique Nadine Bertora, responsable de la structure. *L'équipe y a passé ses 15 jours de vacances de printemps.* »

Des kits et des patrons qui ont notamment permis d'alimenter l'atelier couture du CCAS, en première ligne dans ce pari fou de produire un masque pour chacun des 200 000 habitants de l'agglomération !

En parallèle, et durant toute la période de confinement, l'EMAP a dispensé ses cours en ligne et sur les réseaux sociaux.

Comme bon nombre de services de la Ville, d'entreprises ou d'associations, l'École municipale d'arts plastiques (EMAP) de Dunkerque a fait preuve d'une belle capacité d'adaptation en prenant une part active dans la production de masques. Les cinq ensei-



La Société Dunkerquoise se mobilise

Au même titre que beaucoup d'autres, la Société Dunkerquoise Toiles et Bâches a vu son activité chuter très largement durant le confinement, quasiment des deux-tiers. Aussi, Didier Woussen et son équipe ont évidemment répondu présent au moment de relever le défi lancé par Patrice Vergriete. « *L'idée était de faire gagner du temps aux couturières en découpant le tissu.* » Si elle est spécialisée dans le travail de tissus lourds, l'entreprise réalise aussi des drapeaux. Elle s'est donc adaptée à la commande de la CUD. « *Nous avons découpé 50 000 carrés de 20 x 20, en une quinzaine de jours* », détaille l'entrepreneur dunkerquois. Une opération qui a permis à la collectivité de gagner du temps donc et à l'entreprise d'enregistrer un peu d'activité dans une période délicate.

63 400 masques distribués et des échanges encore possibles

Commencée le mardi 28 avril, la distribution des masques à Dunkerque a démarré doucement dans un premier temps, au fil de la confection des masques. Elle a connu une nette accélération la semaine précédant la sortie de confinement. Ainsi, du jeudi 7 au samedi 9 mai, ce sont 39 600 masques qui ont été distribués par les agents de la Ville, avec l'appui d'une dizaine de volontaires bénévoles. Toutes les rues de Dunkerque ont fait l'objet d'un premier passage avec, en cas d'absence des habitants, la remise d'un flyer annonçant un second passage. Le lundi 11 mai, premier jour du déconfinement, ce second passage avait déjà pu être effectué dans deux-tiers des rues. L'engagement du maire, Patrice Vergriete, a donc été tenu ! Au total, plus de 63 400 masques ont été distribués. Tous répondent aux normes AFNOR ou DGA.



Deux passages par adresse

Pour les personnes n'étant pas présentes lors des deux premiers passages, un document a été glissé dans leur boîte aux lettres, qui indique la marche à suivre. Elles doivent adresser par mail à leur mairie de quartier leur identité, leurs coordonnées avec leur

adresse et la composition du ménage, en indiquant le nombre d'adultes et d'enfants de 5 à 11 ans. Le nombre de masques nécessaire leur sera remis dès que possible. À défaut de mail, les habitants concernés peuvent contacter Dunkerque Infos Mairie au 03 28 59 1234.

Des échanges de masques possibles

Les habitants qui auraient reçu un masque présentant une mal-façon (casse d'élastique par exemple) ou dont la forme ne convient pas (trop petit par exemple) pourront se le voir échangé. Pour cela, il convient d'adresser un mail à sa mairie de quartier avec identité, coordonnées et adresse.

À défaut de mail, il est possible de contacter Dunkerque Infos Mairie au 03 28 59 1234.

Les agents de la Ville viendront à domicile pour l'échange. Attention : il est nécessaire de conserver le masque défectueux, qui sera demandé au moment de son remplacement.

• Mails des mairies de quartier :
malo@ville-dunkerque.fr
psynthe@ville-dunkerque.fr
rosendael@ville-dunkerque.fr
dkcentre@ville-dunkerque.fr

Elle réalise 150 masques qu'elle finance elle-même !



Vice-présidente de la Maison de quartier Glacis-Victoire, Sophie Vasseur, 45 ans, n'est pas couturière de métier : « *Mais j'en ai fait deux ans durant mon passage au lycée Vauban.* » Aussi, quand le défi de réaliser un masque pour chacun a été lancé, elle s'est fait connaître. « *Mais je n'ai pas été immédiatement rappelée.* » Après

tout, tant mieux si beaucoup de particuliers, comme elle, se sont portés volontaires. « *Alors j'ai proposé de confectionner et de donner des masques autour de moi. L'entreprise Hestia, Les Papillons blancs, des gens simplement croisés en faisant les courses, des personnes âgées...* »

Dernièrement, c'est l'école de son fils, aux Glacis, qui l'a sollicitée. Au total, Sophie Vasseur aura réalisé quelque 150 masques en tissu. « *À titre gratuit évidemment !* », précise-t-elle. Un geste d'autant plus admirable que la Dunkerquoise, alimentée les premiers jours en matière première (dont la machine à coudre) par la Maison de quartier, a ensuite acheté sur ses propres deniers le tissu et les élastiques nécessaires. Un autre bel exemple de solidarité et de générosité !

➔ Savoir bien utiliser son masque



On ne le rappellera jamais assez : le port de masques en tissu complète les gestes

barrières, mais ne constitue en rien un rempart absolu face au nouveau coronavirus. Son efficacité est par ailleurs directement fonction de la manière de l'utiliser. Pour intégrer les bons réflexes, n'hésitez pas à lire les conseils et les vidéos disponibles sur le site www.ville-dunkerque.fr. Une version spécifique aux enfants vous est même proposée !



Une méga-déchetterie temporaire mise en service

Adaptée aux conditions sanitaires durant la période de confinement, les déchetteries ont été fermées dès la mi-mars. Aujourd'hui, pour accompagner le déconfinement, la Communauté urbaine a décidé de mettre en place une méga-déchetterie. Celle-ci peut accueillir un grand nombre de véhicules et permettre des rotations et

des dépôts rapides. Elle est située dans la zone industrielle de Petite-Synthe, 730 rue Vancauwenbergh. Les habitants de l'agglomération peuvent y déposer gratuitement, quel que soit leur type de véhicule, encombrants, déchets verts, équipements électriques... L'accès à cette installation temporaire est possible du lundi au samedi, de 8 h 30 à

14 h 30, sans rendez-vous pour les particuliers. Évidemment, le respect des gestes barrières est impératif et le port du masque recommandé.

Les déchetteries classiques rouvriront le 11 juin

La réouverture des déchetteries classiques est, elle, pro-

grammée au 11 juin. Dans l'intervalle, les professionnels pourront continuer à utiliser, comme durant toute la période de confinement, la déchetterie de Petite-Synthe, accessible gratuitement, mais sur rendez-vous. Enfin, le verre reste collecté via les conteneurs dédiés, répartis dans les différents quartiers de Dunkerque.

Un nouveau mode de collecte en test dès juin

Si le déconfinement est en vigueur depuis le 11 mai, le virus, lui, n'a pas disparu et contraint la Communauté urbaine à repenser son organisation pour assurer à la fois la sécurité des agents et une remise en route du tri des déchets. L'occasion aussi de faciliter le quotidien des habitants.

La CUD expérimentera donc le dispositif mis en place à Oslo, en Norvège, l'un des plus vertueux au monde. La collecte des déchets s'y effectue sur le rythme d'un ramassage par semaine. Mais, pour trier les déchets, les habitants d'Oslo utilisent deux types de sacs : un sac classique pour les déchets non recyclables et un sac jaune transparent pour les produits recyclables (un sac jaune fourni gratuitement). Et les deux types de sacs sont jetés dans la même poubelle ou dans le même PAV. Cette nouvelle organisation de la collecte



des déchets ménagers devrait permettre de simplifier le geste de tri : absolument tous les emballages, du tube de dentifrice au papier enveloppant la charcuterie, iraient dans le sac jaune ! Un sac suffisamment solide pour contenir conserves, can-

nettes, barquettes de viande ou de poisson, y compris emballages souillés de jus...

Un tri facilité et optimisé

À terme, le dispositif nécessiterait moins de camions, diminuerait le nombre de poubelles dans les rues et offrirait surtout la garantie d'un tri efficace en matière de recyclage : aujourd'hui, 25 % des déchets présents dans le recyclable sont des erreurs de tri. Nous avons donc une belle marge de progression.

Un test devrait être mené à la mi-juin sur une partie de l'agglomération. S'il est concluant, les sacs jaunes transparents pourraient être distribués à la population à partir de la mi-juillet et le système généralisé en septembre. La CUD communiquera prochainement les modalités de la transition prévue dans les mois qui viennent.

Les services culturels rouverts depuis le 18 mai

Parce qu'il s'agit là aussi d'un besoin essentiel, la ville de Dunkerque a pris la décision de rouvrir les portes d'un certain nombre d'équipements culturels. Apprendre, découvrir, se divertir sont à nouveau possibles !

Le mardi 19 mai, la B!B a ouvert un service de retrait des réservations par la porte donnant sur le jardin, sans entrer dans le bâtiment. Ce service implique des dispositions spécifiques comme l'aménagement d'une zone de quarantaine des livres de 10 jours au retour de prêts...

La B!B accessible à compter du 26 mai

La B!B, à proprement parler, rouvrira ses portes au public la semaine prochaine, le mardi 26 mai, avec une jauge limitée à 60 personnes (au lieu de 250 avant le confinement). La lecture



ne sera pas autorisée sur place, mais il sera possible de travailler sur ordinateur. Le « It coffee » restera bien entendu fermé. Le 20 mai, l'accueil des pratiques « amateur » sera à nouveau organisé à la salle du Méridien, dans le respect des gestes barrières et

pour des groupes de moins de dix personnes. Le 25 mai, ce sera au tour de la Halle aux Sucres d'accueillir elle aussi le public. Le Musée portuaire et le LAAC, qui proposera la visite gratuite de sa collection permanente

jusqu'en septembre, rouvriront leurs portes le 26 mai, dans le respect des gestes barrières et avec l'instauration d'un sens de visite.

Enfin, dans la commune associée de Fort-Mardyck, le parc zoologique et ses pensionnaires donnent rendez-vous aux visiteurs dès le 6 juillet.

En revanche, jusqu'à nouvel ordre, et selon les consignes du ministère de la Culture, le conservatoire de musique et d'art dramatique (où il n'y aura pas d'examens de fin d'année, le contrôle continu prévalant), reste fermé. Il en est de même pour l'École municipale d'arts plastiques.

Enfin, il est d'ores et déjà arrêté que le Bateau-Feu et les 4Écluses ne rouvriront pas avant septembre.

La consultation citoyenne continue en ligne !

En attendant la fin du mois de mai, la consultation citoyenne se poursuit en ligne sur les thèmes encore en attente de déconfinement : les parcs ou les salles de sport par exemple. Le site Internet de la ville de Dunkerque permettra également de relayer les décisions déjà prises et sollicitera des idées pour les améliorer.

Dès à présent, plusieurs groupes de travail seront mis en place pour approfondir toutes les idées qui n'ont pas encore trouvé de ré-

ponse. Certaines personnes pourront ainsi être recontactées si besoin. Notez, en outre, que la Ville mettra en place des « ambassadeurs » des gestes barrières, afin de sensibiliser la population dans l'espace public. Il s'agit pour chacun d'intégrer au mieux les nouvelles règles de vie collective.

ensavoir+
www.vivre-ensemble-apres.com

Le sport oui... mais individuel !

Parce que nous avons tous des fourmis dans les jambes, la pratique sportive individuelle a été autorisée par le gouvernement.

À Dunkerque, le stade d'athlétisme Kathrine-Switzer est ainsi d'ores et déjà rouvert. Le site est en effet parfaitement adapté à une reprise d'une activité individuelle. Dans tous les quartiers, les courts de tennis extérieurs, eux, seront à nouveau accessibles à partir du 19 mai, mais pas les clubhouses, ni les vestiaires. Le golf de Dunkerque est également en service, mais pas le clubhouse, ni les vestiaires, là non plus. Enfin, les conviports comme les parcs et jardins publics demeurent fermés tant que le département du Nord est classé « rouge ».

Relancer la machine en adaptant notre économie à l'après-pandémie !

Il y aura un avant et un après-pandémie. Il en va pour l'économie locale comme pour le reste de la vie de la cité. Si rien ne sera plus tout à fait comme avant, il nous revient d'imaginer et de nous adapter. C'est pourquoi la Communauté urbaine a décidé d'accompagner le monde économique dans son effort d'adaptation. Dunkerque a vécu plus d'un épisode douloureux dans sa longue histoire et s'est toujours relevée. C'est maintenant à nous de jouer !

Une aide financière d'urgence

Afin de faire face à l'urgence, la Communauté urbaine a mis en place, dès le 13 mars, un fonds de secours exceptionnel de 500 000 € en soutien aux entreprises de moins de cinq salariés, dont beaucoup ont subi une chute vertigineuse de leur chiffre d'affaires. Cette aide communautaire, d'un montant maximal de 1 500 € au regard du préjudice subi, a déjà été attribuée à 330 entreprises par un comité d'agrément réunissant l'ensemble des partenaires engagés dans la Maison de l'Entrepreneuriat La Turbine - CUD, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, BGE Flandre création, Initiative Flandre - auxquels s'ajoute le Tribunal de Commerce de Dunkerque. Elle s'inscrit en complément du dispositif de Fonds National de Solidarité.

Outre ce fonds de secours exceptionnel, la Communauté urbaine a procédé à un report de loyers pour tous les bâtiments dont elle est propriétaire, à des actions de promotion pour les producteurs et

commerçants locaux, sans oublier la création d'un drive pour les petits producteurs.

Trois comités de suivi pour anticiper

Face aux changements de comportements des acteurs économiques que la pandémie a provoqués et pour que le Dunkerquois se relève plus vite de cette crise, la Communauté urbaine a initié la création de trois comités de suivi pour le commerce, l'industrie et le BTP. Les professionnels de ces secteurs sont invités à y co-construire l'accompagnement des entreprises dans l'après-crise. Il s'agit ici d'amortir le choc financier, mais aussi de tirer les enseignements de la crise sanitaire et de définir des orientations pour faire redémarrer l'économie locale. Comment adapter l'économie locale en sachant qu'on ne vivra plus tout à fait comme avant ? Comment anticiper et accompagner ces transformations ?

Un fonds de soutien pour adapter les commerces

Concernant les cafés et restaurants par exemple, la Ville a déjà effacé l'ardoise de la taxe des terrasses pour l'année 2020. Elle réfléchit également avec les commerçants à augmenter le nombre d'ouvertures le dimanche d'ici la fin de l'année, car aujourd'hui la loi les limite à cinq. La Communauté urbaine propose, pour sa part, la création d'un fonds (1) pour adapter les commerces au respect



des gestes barrières, car, on le sait tous, les magasins ne pourront plus fonctionner comme avant.

Des actions seront aussi menées dans le secteur du numérique en accompagnant les commerçants dans le développement de solutions adaptées à la promotion et à la vente à distance.

Être à la pointe de l'innovation

Communauté urbaine et Ville se sont également engagées à préserver un maximum d'animations estivales et automnales afin de faire travailler le plus possible entreprises et commerces dunkerquois, à l'image du festival La Bonne Aventure qui a été reporté fin septembre plutôt que d'être annulé. Cela passe, dès cet été, par la mise en œuvre de nouvelles techniques d'organisation d'événements qui respectent les règles de distanciation physique imposées par le Covid-19. « Dunkerque a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation, résume Patrice Vergriete. « Être un fer de lance en matière de sécurité sanitaire doit être un atout de promotion du territoire dunkerquois, au même titre que nos longues plages de sable fin et la richesse de notre programme d'animations. »

(1) Pour de plus amples renseignements, contactez la Chambre de commerce et d'industrie au 03 21 46 00 00 ou la Chambre de métiers et de l'artisanat au 06 89 20 53 84.

Le chantier de réseau de chaleur a été parmi les premiers à reprendre en avril place du Minck.



Les marchés reprennent vie !

Afin de respecter les nouvelles règles sanitaires, la Ville a procédé à de multiples adaptations sur chacun de ses marchés : entrées et sorties se font dans des couloirs distincts et un sens de circulation est mis en place, ainsi qu'un marquage au sol pour le respect des distances. Les étals sont en outre espacés de 6 mètres.

Deux zones au marché de Dunkerque

À Dunkerque-Centre, le marché est divisé en deux zones, délimitées par des entrées et des sorties distinctes.

Sur le cour François-Bart sont ainsi rassemblés les commerçants proposant des produits frais. L'accès se fait par la rue des Sœurs Blanches, côté Clemenceau. Le parcours suit un sens de circulation qui ne permet pas de revenir sur ses pas. La sortie s'effectue du côté de la rue de Bourgogne.

À proximité se trouve l'entrée vers la seconde zone, place du Général-de-Gaulle, où sont regroupés les marchands de fruits et légumes, de pain, de confiseries, d'épices... La sortie s'effectue soit à mi-parcours vers le collège Lamartine, soit à la fin du parcours, du côté de la B1B.

Un comptage est effectué à l'entrée et une jauge maximale a été fixée ; selon l'affluence, un temps d'attente peut être imposé. Pour éviter d'attendre, il est recommandé aux chalandes de privilégier les horaires de début et de fin de marché. Sachez enfin que la présence de la police municipale est renforcée aux entrées et sorties des marchés pour contrôler le respect des règles par les commerçants et les clients.

➔ 600 entreprises en difficulté

En France, y compris dans le Dunkerquois, la consommation a chuté de 35% depuis le 16 mars. 600 entreprises de l'agglomération, dont une large majorité de moins de 10 salariés, ont sollicité un soutien des pouvoirs publics, qu'il s'agisse d'aides financières ou de recours au chômage partiel. Les principaux secteurs touchés, en termes de chiffre d'affaires, sont la restauration (- 60%), le commerce (- 50%), l'industrie et le BTP (- 35%).

Un espace numérique dédié aux enfants

Pas facile pour les enfants de vivre cette période ! Afin de leur permettre de bien assimiler les gestes barrières et de les guider au mieux dans leur retour à l'école, la Ville a mis en place dès le 7 mai une plateforme numérique qui leur est entièrement dédiée.

Accessible via le site www.ville-dunkerque.fr, les petits Dunkerquois de 5 à 12 ans peuvent y apprendre de manière ludique les nouvelles règles sanitaires en vigueur, comprendre comment porter le masque en tissu ou pourquoi ils ne peuvent toujours pas embrasser ou serrer dans leurs bras leurs copains, découvrir le parcours sanitaire mis en place dans les écoles, etc. Un formulaire mis à leur disposition leur permet enfin de poser des questions !

ensavoir+

[www.ville-dunkerque.fr/
la-sortie-du-confinement-pour-les-enfants](http://www.ville-dunkerque.fr/la-sortie-du-confinement-pour-les-enfants)



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**